



| EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL <i>COMMUNE de FONSORBES</i> <i>Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch</i> | |
|--|--|
| L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire. | |
| Présents : Mmes BEAUFORT, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, RIPOLL, STEMER et SIMÉON MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FRANCHINA, GAUTHIER, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC | Séance du 4 avril 2024 Acte n° 2024-053 |
| Absent(s) représenté(s) : Mme BOBO a donné procuration à M. PILET Mme BRUN a donné procuration à Mme GOSSELIN Mme MARNAC a donné procuration à M. LORRAIN Mme VALENTI a donné procuration à Mme CALVO Mme VITET a donné procuration à M. BATAILLE Mme VOISIN a donné procuration à M. SÉVERAC M. FÉDOU a donné procuration à M. MAILHÉ M. JÉROME a donné procuration à M. CANILLO | Conseillers en exercice : 33 |
| Absent(s) : Mme ROUER Aurélie | Conseillers présents : 24 |
| Secrétaire de séance : M. PILET Jean-Claude | Date de la convocation : 20 mars 2024 |
| Thème : 1.1 – MARCHES PUBLICS | |
| Objet : Remplacement de la climatisation d'un bâtiment à usage professionnel | |

M. CANILLO Gilbert, Adjoint délégué au secteur "propreté et entretien de la ville et du patrimoine communal", rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée en procédure adaptée avec publicité le 31 janvier 2024, pour les travaux de remplacement de la climatisation du bâtiment à usage professionnel situé au 5, avenue Jean Monnet, à Fonsorbes.

Le marché n'est pas divisé en lots.

Suite au rapport d'analyse des offres du maître d'œuvre et à la réunion de la commission d'appels d'offres du 26 mars 2024, M. CANILLO Gilbert propose au Conseil Municipal d'attribuer le marché à la SAS BRUNET EEGI (établissement secondaire du groupe BRUNET), sise ZA Lavigne voie Hestia – 31190 AUTERIVE, pour un montant de 76 400,00 € HT, soit 91 680,00 € TTC.

Entendu l'exposé de M. CANILLO Gilbert, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : décide d'attribuer le marché de travaux à l'entreprise ci-dessus désignée pour un montant total de 76 400,00 € HT, soit 91 680,00 € TTC.

ARTICLE 2 : autorise Mme la Maire à signer le marché avec l'entreprise ci-dessus désignée.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

| | |
|-------------------------|--|
| COMMUNE DE FONSORBES | DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 avril 2024 - acte n° 2024-053 - page 2/2 |
| Thème : | 1.1 - MARCHÉS PUBLICS |
| Objet : | Remplacement de la climatisation d'un bâtiment à usage professionnel |

ARTICLE 7 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise



Le Secrétaire de Séance
PILET Jean-Claude

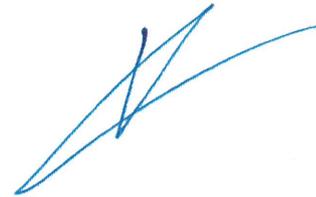


Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 4 avril 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le **11 AVR. 2024**

